

## Point fort

# Une colocation pionnière unit des malades d'alzheimer

**Santé** Unique en Suisse et portée par l'Association Alzheimer Suisse et la Fondation Saphir, la colocation Topaze à Orbe a ouvert en avril et accueille cinq personnes âgées

## L'essentiel

- **Alternative à l'EMS**, c'est une colocation d'un nouveau genre
- **Ce projet pilote** lancé en avril à Orbe pourrait faire école
- **La démence sénile** touche 113 000 personnes en Suisse. Alzheimer progresse

Vincent Maendly Textes  
Olivier Allenspach Photos

**D**e l'extérieur, ce sont trois beaux immeubles locatifs blancs, tout juste sortis de terre au bord de l'Orbe et au pied du bourg médiéval du même nom. Autour: une aire de jeu pour enfants, du gazon fraîchement planté et des places de parc réservées aux habitants. Impossible de savoir que les derniers étages du bâtiment central sont occupés par cinq personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, qui vivent ensemble. Au chemin des Rigoles 14 B, la colocation Topaze n'a pas même une plaquette pour signaler son existence. Et pour cause: «L'objectif est la discrétion et l'intégration, pas la stigmatisation», note Patrice Lévy, chef du projet. Un projet pionnier, porté par l'Association Alzheimer Suisse et la Fondation Saphir, gérante ou propriétaire de huit EMS dans le Nord vaudois.

Ces deux partenaires ont levé plus de 400 000 francs pour lancer cet essai pilote, qui utilise deux appartements de 100 m<sup>2</sup> reliés entre eux par un ascenseur. S'adressant aux personnes âgées atteintes de démence vivant seules, le concept se veut le chaînon manquant entre l'appartement privé et l'EMS. Il est d'une étonnante simplicité. Chaque colocataire - ils peuvent être six au maximum - dispose d'une chambre, meublée à sa guise, et partage salon et cuisine avec ses pairs. Ils sont chez eux, à ce détail près qu'un, voire deux employés de la fondation selon les heures, les épaulent dans les tâches quotidiennes (cuisine, ménage, etc.) et les accompagnent dans leurs balades et leurs courses en ville. «Ce ne sont pas des soignants, ils ne sont d'ailleurs pas formés comme tel, souligne André Allmendinger, directeur de la fondation. Si un colocataire a besoin d'aide pour ses soins, le CMS va intervenir ici comme à n'importe quel autre domicile.»

## Domotique de pointe

La nuit, une veille dormante est assurée par un accompagnant. Une domotique de pointe est installée dans les chambres. «Si un habitant se lève, un capteur placé dans le lit va enregistrer cette information et activer un détecteur de mouvements, décrit Patrice Lévy. Si la personne ne s'est pas recouchée et que l'appareil ne perçoit plus d'activité dans l'appartement au bout d'un certain laps de temps, le système envoie un SMS d'alerte au veilleur.» L'immeuble tout entier est adapté aux personnes à mobilité réduite puisque le propriétaire, la société Richard Promotions, l'a conçu à la base comme de l'habitat adapté. Les seuils sont à peine marqués et les portes des logements s'ouvrent automatiquement en cas d'incendie. Dans la colocation, les rambarades vitrées des balcons ont été rehaussées d'un mètre par mesure de sécurité.

Directrice de l'Association Alzheimer Suisse, Birgitta Martensson ne met pas l'accent sur les adaptations technologiques, mais sur l'humain. «Ce qui est important, dans ce projet, c'est le person-



**En cuisine**  
Isabelle Kiener, accompagnatrice de vie, aide à la préparation du repas que partageront les cinq colocataires atteints d'alzheimer.  
OLIVIER ALLENSPACH

«L'équilibre de la colocation est l'un des aspects que l'on doit apprendre à gérer»



**Patrice Lévy**,  
chef du projet  
Topaze

nel. Son attitude, sa capacité à comprendre les colocataires, à réagir, à éviter de les mettre en situation d'échec. Les personnes atteintes de démence qui vivent seules réalisent qu'elles perdent pied dans la vie et ont tendance à se replier sur elles-mêmes, ayant peur du regard des autres, peur de se perdre, de se rendre ridicule. Or elles ont besoin d'être encouragées et aidées à rester actives. Sans quoi elles déclineront plus vite encore et entreront plus tôt dans un EMS.»

Le projet Topaze s'inscrit dans la droite ligne de la politique du Canton de Vaud de soutenir le maintien à domicile

des personnes âgées ou malades. A côté du bien-être de la personne, l'enjeu financier d'une telle politique n'est pas négligeable. Car une chambre dans la colocation a un coût moindre qu'un lit en EMS. La première tourne autour des 6000 francs par mois, comprenant un loyer de 1100 francs - qui ne dépasse pas la limite permettant de bénéficier de prestations complémentaires AVS/AI - le second avoisine en moyenne les 9000 francs par mois.

Dans un cas comme dans l'autre, l'octroi d'aides étatiques est toujours possible pour ceux qui ne peuvent assumer de

telles charges. «La capacité financière n'est pas un critère pour bénéficier d'une chambre dans la colocation. Le seul qui soit primordial est que la structure corresponde au besoin de la personne», relève Patrice Lévy. Ces critères seront affinés durant les deux ans que durera le monitoring de ce projet pilote. Une dame a déjà dû quitter l'appartement et intégrer un EMS de la Fondation Saphir, car son caractère un brin tyrannique faisait peur à ses voisines de chambres. «L'équilibre de la colocation est l'un des aspects que nous devons apprendre à gérer», conclut le chef de projet.

«Ici, je me sens mieux, car je suis en sécurité»

● A 85 ans, Suzanne Ellenberger est un modèle de gentille grand-maman. Impeccablement coiffée et resplendissante dans sa veste de tailleur rouge, elle nous reçoit dans sa chambre mansardée, qui s'ouvre sur un grand balcon embrassant le bourg médiéval. Des photos de famille en noir-blanc ornent les beaux meubles en bois. D'une petite voix, elle nous dit à quel point elle se sent mieux ici. «En sécurité.» «Elle a flashé le premier jour sur la vue», sourit sa fille, Françoise.

Veuve depuis 2001, Suzanne était au départ un peu réticente à quitter son appartement protégé de l'Hermilage, à Yverdon. Elle y vivait depuis sept ans et avait la visite quotidienne d'une infirmière. Tout se passait bien au fond, mais quelques signes inquiétants ont alerté ses enfants. «A cause de cette mémoire qui fait défaut», glisse pudiquement Françoise. Un jour, sa maman s'est retrouvée à errer dans le couloir d'un immeuble voisin. «Une autre fois, je me promenais avec elle et j'ai pris un chemin différent pour rentrer. Je l'ai sentie désorientée: elle ne savait plus de quel côté nous devions aller.» Il y a encore eu cet épisode,



**Suzanne Ellenberger a intégré la colocation le 12 avril.**

où Suzanne cherchait à joindre son infirmière et a composé le 144 sur son téléphone, pensant que c'est elle qui décrocherait. Le personnel médical qui rendait visite à l'aimable octogénaire jetait toujours un oeil aux plaques électriques, «mais je faisais toujours attention de les éteindre», précise-t-elle. Reste que, pour ses proches, l'anxiété s'est faite de plus en plus vive. «Elle

a été suivie par un psychogériatre, a fait des tests. La conclusion est qu'il lui fallait un cadre plus spécifique, sans aller jusqu'à la faire entrer dans un EMS. Je ne la voyais de toute manière pas là-bas.» Exactement le profil pour intégrer la colocation Topaze.

Suzanne y a emménagé le 12 avril. «Depuis, je la sens revivre. Elle est plus épanouie», note Françoise, qui vient lui rendre visite régulièrement depuis Malbuisson (F). Sa maman acquiesce en hochant la tête. Comme toutes les colocataires, elle participe aux tâches ménagères. «Suzanne n'a jamais aimé faire la cuisine, alors elle s'occupe d'éplucher les légumes et de débarrasser la table», illustre la responsable de Topaze, Annelise Givel. Elle reçoit la visite du CMS tous les quinze jours, pour la préparation de son semainier et un rapide check-up. En dehors de quoi le quotidien de la grand-maman est rythmé par la lecture, les mots-croisés, les balades, les parties de Scrabble et l'émission *Des chiffres et des lettres*. En toute autonomie. «On l'a fait d'abord pour elle, explique sa fille. Mais pour nous, c'est un réel soulagement de la savoir entourée.»

## Etat des lieux

En Suisse, 113 000 personnes sont atteintes d'un syndrome de démence, dont la maladie d'alzheimer est la forme la plus répandue. 8% des plus de 65 ans et 30% des plus de 90 ans sont touchés. Le coût social de cette problématique a été estimé en 2009 à près de 7 milliards de francs, et pourrait atteindre les 20 milliards d'ici à 2050.

L'Association Alzheimer Suisse évalue à plus de 20 000 le nombre de personnes atteintes de démence vivant seules chez elles. «Il n'y a pas de chiffre officiel mais notre estimation est basse et le phénomène augmente, ne serait-ce qu'en raison du vieillissement de la population et de l'évolution des structures familiales. De plus en plus de couples divorcent à l'âge de la retraite», note la directrice Birgitta Martensson. Faut-il de proches vivant avec eux pour les aider, ces personnes vont plus rapidement entrer dans un EMS, quand bien même elles disposeraient encore d'une certaine autonomie. «Au final, elles occupent des places dans un établissement médico-social qui pourraient être plus utiles à d'autres.»